

# LE SYSTÈME LAKHDAR DE COMPOSITION ARABE STANDARD ET LA NOMENCLATURE ASV-CODAR\*

Rapport présenté par le Maroc

## A. LE SYSTÈME *Lakhdar* DE COMPOSITION STANDARD

Le système *Lakhdar* est un ensemble de signes destinés à la fabrication de caractères typographiques, de matrices ou de types à l'usage de tous moyens de composition de textes et, en particulier, ceux de l'imprimerie : typographie manuelle, composition mécanique à chaud et à froid.

Reproduisant l'alphabet arabe total (voyelles incluses) sans modification majeure de l'esthétique calligraphique habituelle et par un nombre limité de caractères, le système, qui comprend, outre les lettres et les signes de voyelles, les chiffres et la ponctuation, permet de constituer des polices standards dans les normes mêmes du caractère latin, donc adaptables aux procédés et aux machines conçus sur ces normes.

## B. LA NOMENCLATURE ASV-CODAR

ASV	Arabe standard voyellé. Police ou jeu de caractères arabes permettant la composition de textes voyellés, non voyellés ou partiellement voyellés.
CODAR	Code arabe. Codage binaire de sous-ensembles de caractères formés à partir du système ASV et permettant son introduction dans l'informatique et la transmission de données.
ASV-CODAR	Système composé par l'ensemble ASV et par les codages binaires de ses sous-ensembles définis selon des critères de priorité linguistique (niveaux de concision).

\* Le texte original complet de ce rapport a paru sous la cote E/CONF 69/L 92 et peut être obtenu, sur demande, à l'Institut d'études et de recherches pour l'arabisation, B P 430, Rabat, Maroc

Un autre rapport, présenté également par le Maroc, intitulé "Lexique de cartographie français-arabe", paru sous la cote E/CONF 69/L 91 et qui n'est pas reproduit dans la présente publication, peut être obtenu, sur demande, à la Direction de la conservation foncière et des travaux topographiques, Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire, Rabat, Maroc.

## Description

Le système ASV-CODAR est un ensemble de caractères destinés à composer et à transmettre des textes en langue arabe, selon les procédés et les techniques existants dans les domaines de l'imprimerie, de la dactylographie, de l'informatique, de la transmission de données et des télécommunications.

Le nombre total des caractères composant le système (107 signes comprenant les lettres arabes, les voyelles, les chiffres et les signes de ponctuation) ne dépasse pas les normes des jeux de caractères des alphabets internationaux normalisés. Comme ces derniers, le jeu total des caractères est réductible jusqu'à un niveau de concision minimal selon les contraintes imposées par le matériel.

Normes numériques des alphabets internationaux : de 110 à 32 signes;

Normes numériques de l'ASV-CODAR : de 107 à 32 signes.

## Une lettre, une forme, un caractère

Les caractères ASV répondent aux normes graphiques internationales imposées par les techniques existantes : alignement sur la ligne d'écriture, normalisation des largeurs et des hauteurs des signes, juxtaposition linéaire stricte. Le respect de ces impératifs graphiques a permis de réaliser l'unicité des formes de lettres et donc de réduire le nombre de caractères de composition de textes arabes aux normes numériques internationales.

Les caractères alphabétiques de l'ASV sont réalisables dans tous les styles de l'écriture arabe traditionnelle (*naskhi*, *coufique*, *roqa*, etc.) et se plient aux contraintes, graphiques de techniques spéciales telles que la visualisation sur écran cathodique.

## Alphabet latin et alphabet arabe compatibles

Pour l'informatique et la transmission de données, l'ensemble ASV s'articule en sous-ensembles imbriqués comportant des codages binaires compatibles avec les codages des alphabets internationaux en caractères latins.